

Doutes en ce qui concerne l'orientation.

Par **Lefenrir**, le **17/08/2019** à **14:31**

J'imagine que vous devez avoir les mêmes sujet à chaque rentrée, des jeunes étudiants ayant des doutes quant à leur orientation, je suis malheureusement du même cas.

Tout d'abord j'entre l'année prochaine en L1 droit, au début j'étais vraiment convaincu de mon choix et je voulais en faire mon métier. Tous les métiers du pénal ne m'intéressent pas vraiment, je n'ai pas envie d'être magistrat ou encore avocat, donc j'ai toujours eu pour idée de devenir juriste en entreprise, car je pense que c'est ce qui me convient le mieux.

J'ai comme objectif de devenir juriste en entreprise (je ne sais pas vraiment quel domaine, j'en ai quelques un en tête sans plus), donc je compte suivre un bac +5 tout en faisant un double cursus en école de commerce, mais je vous avoue que je ne sais pas si cela est possible j'aimerais bien être éclairé.

Je suis étranger, je viens d'un pays où le droit n'est pas vraiment valorisé, je ne sais pas vraiment ce qu'il en est en France mais j'ai décidé d'y faire mes études, hors en ce qui concerne mon entourage ils ont tous été plus ou moins déçu de mon choix ce qui a provoqué chez moi énormément de doutes mais je relativise en me disant que ce n'est peut être pas la même chose en France.

Voici mes questions :

qu'en est il de la profession du droit en France, je ne veux pas être rassuré mais quand je me dit que si ça se trouve même un bac+5 ne sera pas suffisant pour décrocher un métier de juriste décent, voir pas de métier du tout.

Est il possible de suivre un double cursus en droit - école de commerce.

J'aimerais aussi savoir si c'est possible d'exercer le métier de juriste d'entreprise dans un autre pays ou bien les connaissances à avoir sont-elles différentes.

PS . Désolé je suis quelqu'un qui doute habituellement de mes choix et de très hésitant, certains de mes amis me disent que c'est juste une phase et que le déménagement en France et le changement de vie m'a un peu perturbé, mais bon j'aimerais me concerter avec des gens qui s'y connaissent dans ce milieu.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce pavé :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/08/2019** à **08:01**

Bonjour

Tout d'abord je vous félicite pour la qualité de rédaction de votre message qui à première vue ne contient aucune faute de français. Vous semblez mieux maîtriser la langue que certains étudiants français ?

Pour répondre à vos questions :

- Le droit est plutôt valorisé en France. Si l'on se met du point de vue de la plupart des parents ce serait la filière la plus prisée avec médecine, ces derniers rêvant souvent que leur fils ou leur fille devienne médecin ou avocat(e).
- En ce qui concerne l'insertion professionnelle, c'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Je peux simplement vous dire que les entreprises recrutent quasi exclusivement des titulaires de M2.
- Il est possible de faire un double cursus Droit/Ecole de commerce. Mais c'est vivement déconseillé car ces deux filières exigent une forte quantité de travail, il sera très difficile de se concentrer sur les deux à la fois. Le mieux est de faire un M2 droit des affaires puis une école de commerce. Le fait d'être diplômé d'une école de commerce ne pourra que valoriser votre profil aux yeux des recruteurs.
- Vous parlez d'avocat, magistrat, juriste, mais il y a pleins d'autres métiers que l'on peut faire après un Master de droit. Vous les découvrirez au cours de vos études. Si ça se trouve vous ignorez même l'existence de votre futur métier.
- Pour ce qui est d'exercer à l'étranger, chaque pays à sa législation, il vous faudra donc

étudier le droit du pays dans lequel vous souhaitez exercer.